

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil Municipal : 35
En Exercice : 35
Ayant pris part à la délibération : 35

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET :

**APPROBATION
DU REGLEMENT
D'ATTRIBUTION DES
AIDES DE LA VILLE DE
VALLAURIS GOLFE-
JUAN DANS LE CADRE
DE L'OPAH-RU DU
CENTRE ANCIEN**

L'An Deux Mille Vingt Deux et le Mardi Douze Avril à Dix Neuf Heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué en date du Mercredi Six Avril, s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -
Mme Marie Paule ANASSE - M. Hassan SALOUH -
M. René ARMANDO - Mme Christelle BERTAGNA -
M. Dominique BRUZZISI - Mme Claudy GIMENEZ -
Mme Christelle RIOTTON - Mme Marion MUSSO -
Mme Virginie WASSER - M. Patrick LE HOANG BA -
Mme Blandine BAIN - M. Laurent THIRY - Mme Anne-
Laure SEBBAR - Mme Alexandra CORNARDEAU-
CHEVAS - M. Jean Claude PONS - Mme Corinne
CELLAMARO - Mme Emmanuelle CANTONI -
M. Lionel TIVOLI - M. Éric AVRIL - Mme Marinette
LANGLAIS - Mme Emélie LEDUC - M. Cédric
BOURGON - M. Kevin SEBASTIAN - Mme Corinne
GERACI.*

Original

Expédition certifiée
conforme

Le Maire



N° enregistrement :

DE-2204-0008

Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage en Mairie :
Le

15 AVR. 2022

Et de la transmission en Sous-
préfecture

Le **15 AVR. 2022**

Le Maire



EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

*Mme Catherine LANZA pouvoir donné à M. Patrick LE
HOANG BA - M. Georges VAZIA pouvoir donné à Mme
Christelle BERTAGNA - M. Éric CHALVIN pouvoir
donné à M. Dominique BRUZZISI - M. Jean Frédéric
RAZAFIARIZON pouvoir donné à M. Hassan SALOUH
- M. Philippe SEPTIER pouvoir donné à M. Christophe
FONCK - M. Michel MANAGO pouvoir donné à M. Éric
AVRIL - Mme Carine BONNUCELLI pouvoir donné à
M. Éric AVRIL - M. Marc POLYCARPE pouvoir donné
à Mme Corinne GERACI - Mme Virginie FERREIRA
BARBOSA pouvoir donné à Mme Emmanuelle
CANTONI*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Kevin SEBASTIAN.

Monsieur le Maire expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°DE-1912-0008 du Conseil Municipal du 19 décembre 2019 portant l'instauration d'une convention relative à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) signée en date du 20 mars 2020,

VU les délibérations n° DE-1810-0011 et n° DE-2102-0004 en date du 15 octobre 2018 et du 17 février 2021 concernant respectivement la convention cadre Action Cœur de Ville signée en date du 18 octobre 2018 et son avenant signé en date du 10 mars 2021,

VU l'avis de la Commission Finances,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT que la ville de Vallauris Golfe-Juan a signé une nouvelle OPAH – RU le 20 mars 2020 montrant sa volonté d'apporter un nouveau soutien aux propriétaires qui réalisent des travaux tout en valorisant son propre patrimoine. L'attribution de ces aides s'inscrit dans un contexte national encadré par l'ANAH, la ville, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et la Région qui visent les logements concernés par les cas suivants :

- Les travaux lourds permettant à un logement de sortir de sa situation indigne ou de péril ;
- Les travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat ;
- L'autonomie de la personne ;
- La lutte contre la précarité énergétique.

CONSIDÉRANT en complément, que la ville de Vallauris Golfe-Juan a souhaité déployer des aides spécifiques sur certaines thématiques comme :

- L'aide au ravalement des façades, devantures commerciales et travaux d'architecture ;
A ce titre, la ville s'engage désormais dans le projet de règlement à participer au financement des ravalements de façades à hauteur de 30% du montant total HT du ravalement avec un plafond de 20 000 euros par opération.
- L'aide à la constitution et l'organisation des copropriétés ;
- L'aide à la création de nouvelles ouvertures dans les pièces aveugles des logements.

CONSIDÉRANT que depuis 2020, un programme de travaux ambitieux a débuté portant sur le volet renouvellement urbain et intégrant notamment l'aménagement des abords du château et de plusieurs rues de ce quartier (Traverse des Champs, Girard,...),

CONSIDÉRANT que cette OPAH-RU, comme les autres Actions du programme Cœur de Ville, vise à révéler la vieille ville sous un nouveau jour et à améliorer le cadre de vie de ses habitants en les accompagnant dans les démarches techniques et financières permettant d'aboutir à des travaux de qualité,

CONSIDÉRANT que les modalités d'octroi des subventions de la ville doivent être encadrées par le règlement d'attribution des aides annexé à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- *APPROUVER la mise en place du règlement d'attribution des aides de la ville de Vallauris Golfe-Juan, annexé à la présente délibération, et applicable dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre ancien.*
- *AUTORISER Monsieur le Maire à prendre tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.*
- *INDIQUER que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets correspondants.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
À L'UNANIMITÉ**

- *APPROUVE la mise en place du règlement d'attribution des aides de la ville de Vallauris Golfe-Juan, annexé à la présente délibération, et applicable dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre ancien.*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à prendre tous actes nécessaires à l'application de la présente délibération.*
- *INDIQUE que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets correspondants.*

Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au Registre les Membres présents.

Pour Extrait certifié conforme.



LE MAIRE

Kevin LUCIANO

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

APPROBATION DU REGLEMENT D ATTRIBUTION DES AIDES DE LA VILLE DE VALLAURIS GOLFE JUAN DANS LE CADRE DE LOPAH-RU DU CENTRE ANCIEN

Date de transmission de l'acte : 15/04/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2022

Numéro de l'acte : DE-2204-0008 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210601555-20220412-DE-2204-0008-DE

Date de décision : 12/04/2022

Acte transmis par : Marilynne RAVIOLA

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

